

 **THAÏLANDE : LES VOYAGES D'AFFAIRES**

Les services des passeports et visas	Services de l'immigration Visa Thaïlandais Liste des ambassades de Thaïlande à l'étranger
Les précautions sanitaires	Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour la Thaïlande sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs âgés de plus de 9 mois en provenance de pays à risque et les voyageurs ayant transité plus de 12 heures par un aéroport d'un pays à risque. Les vaccins suivants sont fortement recommandés : tétanos, diphtérie, rage, fièvre typhoïde, varicelle, rougeole, hépatites A et B, grippe et poliomyélite. Faites-vous vacciner contre l'encéphalite japonaise avant d'entrer en Thaïlande si vous prévoyez de rester longtemps à la campagne. Si vous visitez la Thaïlande pendant la mousson (mai-septembre), utilisez en permanence un produit anti-moustique. Des rappels de vaccination sont disponibles dans la plupart des centres médicaux de Thaïlande. Être impliqué dans un accident de la route ou souffrir de la pollution causée par les véhicules est plus fréquent que le paludisme ou le choléra en Thaïlande. Des mesures de précaution contre la diarrhée et la typhoïde sont recommandées. Évitez les aliments non cuits et prenez de l'eau standard en bouteille ou bouillie. Prenez les précautions d'usage contre les maladies transmises par l'eau pour éviter l'hépatite E. La vaccination contre l'hépatite B est disponible dans la plupart des centres médicaux.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Recommandations du gouvernement britannique Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.
Les numéros d'urgence	Urgences : 191 Police et pompiers : 199 Police (pour les touristes) : 1155
Télécommunication	Suffixe internet : .th Pour téléphoner de la Thaïlande, composez le : 001 Pour téléphoner la Thaïlande, composez le : +66
Payer	La monnaie locale est le Baht Thaïlandais. Il est disponible dans les DAB, dans les aéroports et les villes, ainsi que dans tous les bureaux de change. Tous les types de cartes de crédit. Il est aussi important d'avoir du liquide sur soi.
Trouver un hôtel	Asia Rooms